

**CGV-930612**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

113<sup>e</sup> réunion du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 11 juin 1993 à 19 h

Le 12 juin 1993 à 9 h

Centre universitaire de Shippagan

**PRÉSENTS.ES**

Richard Savoie, président  
Yvan Bastien  
Paul L. Bourque  
Édèse Bujold  
Paul Collette  
Louise Comeau  
Marie-Germaine d'Entremont  
Marcelle Fafard-Godbout  
Camille Ferguson  
Nicole Lang  
Lucie Lavigne  
Dollard LeBlanc  
Marc Long  
Achille Maillet  
Antonine Maillet  
Donald Perreault  
Anna Rail

**PRÉSENTS.ES**

Jean-Bernard Robichaud  
Serge Robichaud  
Valois Robichaud  
Jocelyn Savoie

**Invités.es**

Paul-Émile Benoit  
Rhéal Bérubé  
Armand Caron  
Normand Carrier  
Médard Collette  
Léandre Desjardins  
Louis Malenfant  
Marielle Préfontaine  
Gilles Long, secrétaire

**EXCUSÉS.ES:** Bernard Beaudin, Anne Marrec et Dennis Savoie

**ABSENTS:** Laurie Boucher, Gérald Clavette et Georgio Gaudet

---

**TABLE DES MATIÈRES**

Page

**Le 11 juin 1993**

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU J O U R .....	4
6.	CORRESPONDANCE .....	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-921212 .....	5
8.	AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	6
9.	CAMPAGNE NATIONALE DE FINANCEMENT .....	6
10.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-930121 ET CEX-930211, CEX-930331 et CEX-930528 .....	11
11.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX .....	11
	11.1 CEX-930121 .....	11
	11.2 CEX-930211 .....	11
	11.21 Nomination d'un vice-doyen .....	11
	11.22 Congés d'études .....	11
	11.23 Promotions .....	12
	11.3 CEX-930332 .....	12
	11.31 Le Monument Lefebvre .....	12
	11.32 Vice-doyen, Faculté des sciences sociales .....	14
	11.4 CEX-930528 .....	14
	11.41 CGV: mandats arrivant à échéance .....	14
	11.42 CUM: Directrice de l'École des sciences infirmières .....	15

11.48	Modifications à l'avenant 18 .....	17
12.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-930211 ET CCJ-930512 ..	17
13.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX .....	18
13.1	Maîtrise en études de l'environnement .....	18
13.2	BED (éducation spéciale): abolition du programme .....	18
14.	RAPPORT DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE DOSSIER DU HARCÈLEMENT SEXUEL ET LE HARCÈLEMENT SEXISTE DANS LES TROIS CENTRES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON .....	18
15.	CUS: CONSTRUCTION ET RÉNOVATION .....	19

### **Le 12 juin 1993**

16.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT .....	21
17.	FORMATION INFIRMIÈRE .....	21
18.	U DE M: NOMINATIONS AU CONSEIL .....	23
19.	BUDGET 1993-1994 .....	23
19.1	Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada .....	31
19.2	Emprunts 1993-94 .....	31
19.3	Projets capitaux .....	32
20.	AFFAIRES NOUVELLES .....	32
20.1	CUM: Nomination .....	32
20.2	Administrateur émérite .....	

34

ANNEXE A: Rapport annuel - Fonds de la campagne financière .....	35
ANNEXE B: Comité de développement - procès-verbal .....	50
ANNEXE C: Procès-verbaux CCJ-930211 et CCJ-930512 .....	56, 60
ANNEXE D: Rapport des activités réalisées dans le dossier du harcèlement sexuel et le harcèlement sexiste dans les trois centres universitaires pendant l'année 1992 .....	88
ANNEXE E: Rapport des activités réalisées dans le dossier du harcèlement sexuel et le harcèlement sexiste dans les trois centres universitaires pendant le premier semestre 1993 .....	126
ANNEXE F: Budget 1993-1994 .....	130
ANNEXE G: Mémoire concernant la position des associations d'étudiants.es relativement à la question des droits de scolarité .....	168
ANNEXE H: Rapport du Recteur .....	188
ANNEXE I: Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada .....	199
ANNEXE J: Emprunts 1993-94 .....	201
ANNEXE K: Projets capitaux .....	202
ANNEXE L: Étude de marché de la firme Ketchum Canada Inn .....	203

**Le 11 juin 1993**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT**

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 10. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes au Centre universitaire de Shippagan. Se sont excusés: Bernard Beaudin, Anne Marrec et Dennis Savoie. Il souhaite une bienvenue spéciale à Nicole Lang, professeure au CUSLM; Donald Perreault, Serge Robichaud et Jocelyn Savoie, respectivement étudiant au CUSLM, CUM et CUS.

**2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Monsieur le Président demande aux membres d'observer une minute de recueillement. D'avoir une pensée pour les amis.es et anciens.nes qui nous ont quitté au cours de l'année.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

Le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

**4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Monsieur le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Ajouts**

Rubrique 18 *Affaires nouvelles*

18.1 CUM: nomination

**R: 01-CGV-930612**

Il est proposé par Lucie Lavigne et appuyé par Achille Maillet

*"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."*

ADOPTÉ. Vote u n a n i m e

**6. CORRESPONDANCE**

6.1 Lettre du ministre Vaughn Blaney, adressée au Recteur (1993 04 28).

- 6.3.2 Grigore Pogonat, directeur du Département d'art dramatique (1993 02 16).
- 6.3.3 Les professeurs.es de la Faculté des sciences sociales (1993 02 05).
- 6.3.4 Victorin Mallet, doyen de la Faculté des sciences (1993 02 04).
- 6.3.5 Les étudiants.es du Département de musique (1993 02 24).
- 6.3.6 Michel Cardin pour le Département de musique (1993 02 23).
- 6.3.7 Le Département des arts visuels (1993 02 22).
- 6.3.8 Phyllis LeBlanc, directrice du Département d'histoire-géographie (1993 02 19)
- 6.3.9 Thomas G. Richard, directeur du Département de physique (1993 02 18).
- 6.3.10 Alan Fraser au nom des professeurs.es du Département de chimie et biochimie (1993 02 17).
- 6.3.11 Frédéric Grogner, directeur du Département de traduction et langues (1993 02 15).
- 6.3.12 Paul LeBlanc, directeur des programmes spéciaux (1993 02 11).
- 6.3.13 Mariana Kant, directrice du Département d'informatique (1993 02 02).
- 6.3.14 Yves Poussart, directeur du Département de biologie (1993 01 22).
- 6.3.15 Fernand Arsenault, doyen de la Faculté des arts (1993 02 01).
- 6.3.16 Nassir El-Jabi, directeur de l'École de génie (1993 01 26).
- 6.3.17 Paul Lanctôt, doyen de la Faculté d'administration (1993 04 19).

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-921212

### Correction

Page 28, il faudrait ajouter l'intervention suivante immédiatement après l'intervention du VRCUSLM: "*Monsieur Carrier mériterait des félicitations*".

### **R: 02-CGV-930612**

Il est proposé par Camille Ferguson et appuyé par Paul Collette

*"Que le procès-verbal CGV-921212 soit adopté tel que modifié."*

## 9. **CAMPAGNE NATIONALE DE FINANCEMENT**

(Voir les annexes A et B, pages 35 et 50)

Invitée: Suzanne Reitz, directrice de l'étude de marché, Ketchum Canada Inc.

Madame Reitz remercie tout d'abord les membres du Conseil des gouverneurs pour leur accueil.

Elle fait ressortir les principes fondamentaux: un programme offrant des solutions; une source adéquate de fonds; un conseil d'administration engagé et enthousiaste, des chefs de file convaincants; l'engagement de la "famille" institutionnelle; c'est-à-dire les employés, les cadres et les membres du corps professoral; et un sentiment d'urgence.

Tableau 1: *Quelle est l'image publique de l'Université de Moncton?* L'Université joue un rôle d'épanouissement de la culture acadienne. Elle permet aux étudiants.es de poursuivre leurs études en Province. Elle offre une éducation française au Nouveau-Brunswick. Elle est considérée comme culturelle à cause de son Centre d'études acadiennes, sa chorale et son centre sportif. Du point de vue économique, elle est l'un des plus importants employeurs de la région. Elle donne une image excessivement positive. Il y a un sentiment d'appartenance parce qu'elle est francophone. Pour la majorité des Acadiens, elle représente un noyau de culture. Ceux qui ont donné une cote moyenne ou mauvaise trouvaient que l'Université était trop loin du milieu des affaires. L'Université aurait intérêt à faire connaître ses forces qui stimulent le développement économique. Un côté négatif est qu'en tant qu'université francophone, elle semble s'isoler de la compétition. À l'extérieur de la Province, les gens connaissent mal l'Université. Malheureusement, on la considère comme une université de calibre moyen. L'établissement n'est pas suffisamment connu sur le marché philanthropique à l'extérieur des Maritimes. Les gens sont réceptifs à l'idée de faire une campagne de souscription. Madame Reitz suggère de créer des liens avec le milieu des affaires.

Tableau 2a: *La personne interrogée comprend-elle les points généraux décrits dans l'énoncé préliminaire des besoins de l'Université de Moncton?* 96% comprennent les besoins et 4% les acceptent tels quels. Même s'ils acceptent, il y a des facteurs d'omis. Il faudrait mettre l'accent sur l'entrepreneuriat. Très peu de sièges sociaux au Nouveau-Brunswick.

Tableau 2b: *Quel degré de priorité la personne interrogée accorde-t-elle à la construction d'un nouvel édifice pour l'École de droit?* Pour ceux qui en font une grande priorité, la raison en est que c'est la seule université à offrir le programme de Common Law en français. Ceux qui ont répondu "moyen", c'est parce qu'ils trouvent qu'il y a tellement d'avocats et qu'en lui donnant priorité on accorde la priorité au chômage.

Tableau 2c: *Quel degré de priorité la personne interrogée accorde-t-elle à la construction d'un nouvel édifice pour le génie électrique et électronique?* Haut taux d'intérêt.

Tableau 2d: *Quel degré de priorité la personne interrogée accorde-t-elle au soutien à l'enseignement et à la recherche?* C'est un point qui a été plus accueillant chez les répondants, parce que la science, c'est l'avenir de l'an 2000. C'est un outil nécessaire pour le perfectionnement. Plus crédible dans le milieu des affaires. Ça va bien avec le

Tableau 2f: *Quel degré de priorité la personne interrogée accorde-t-elle au Centre d'études du vieillissement?* Le Centre d'études du vieillissement est un sujet d'actualité, mais il n'est pas perçu comme un besoin urgent pour l'Université. Il faut mettre l'accent sur l'entrepreneurship.

Tableau 3a: *La personne interrogée estime-t-elle que le tableau des standards décompose d'une manière réaliste les contributions prévues pour la campagne?* Les avis sont partagés concernant le réalisme du tableau des standards. La plupart ne sont pas assez au courant. Peut-être qu'on s'inquiétait du don majeur. Il y a une absence d'historique. Ils ont de la difficulté avec des dons élevés et il n'y a pas assez de sièges sociaux au Nouveau-Brunswick.

Tableau 3b: *Est-il possible d'obtenir le premier don?* Les représentants corporatifs ont fait remarquer qu'il est difficile de justifier un don plus élevé que 1 500 000\$. Irving serait en mesure de faire un tel don.

Tableau 3c: *Est-il possible d'obtenir les dix dons principaux?* Les réponses sont plus mitigées et il y a moins d'optimisme parce qu'il y a énormément de compétition pour le dollar philanthropique en éducation dans les Maritimes. On n'est pas en mesure de nommer les premières 10 entreprises pour faire le don. Mais ils ont fait des suggestions. L'Université aura beaucoup de travail à faire pour aller chercher les dix premiers dons.

Tableau 3d: *Est-il possible d'obtenir les autres niveaux de dons?* Entre 25 000\$ et 100 000\$, ce sont des sommes importantes dans la présente situation économique. Si on va chercher des dons importants, cela créera un effet d'entraînement. Il faut mettre l'accent sur les PME du Nouveau-Brunswick.

Tableau 4: *La personne interrogée estime-t-elle possible d'atteindre entièrement l'objectif de la campagne?* Il s'agit d'une campagne de 13 000 000\$. Il y aura de la sensibilisation à faire. C'est un objectif ambitieux parce que l'Université est jeune. Si l'accent est mis sur l'entrepreneurship, ce sera plus réalisable. Une des difficultés est que son rayonnement est limité à cause de son jeune âge. On n'a pas pu identifier les dix premiers dons dans les dons majeurs.

Tableau 5a: *En général, comment la personne interrogée estime-t-elle que le monde des affaires du Nouveau-Brunswick réagirait envers la campagne de l'Université de Moncton?* Pour les gens du Nouveau-Brunswick, ils croient que l'entreprise serait favorable à une campagne de souscription. Elle aurait le sentiment d'investir dans le développement de la Province. Le montant qu'elle verserait serait à questionner. Les entreprises anglophones de la Province seront moins intéressées à contribuer.

Tableau 5b: *En général, comment la personne interrogée estime-t-elle que le monde des affaires du reste du Canada réagirait envers la campagne de l'Université de Moncton?* À l'exception du Québec, l'Université n'est pas bien connue. Même si des entreprises ont une présence au Nouveau-Brunswick, elles doivent diviser leur enveloppe. L'Université est mieux perçue au Québec à cause de la dernière campagne.

Tableau 6: *Comment la personne interrogée estime-t-elle que le personnel de l'Université de Moncton réagirait envers la campagne?* 22% estiment que la famille



*fondation accorderait à la campagne de l'Université de Moncton?* 48% des répondants accordent une priorité élevée; 35% donne une priorité moyenne, la campagne serait importante, mais ne serait pas la priorité; 17% ont donné une priorité faible.

Tableau 8: *La personne interrogée autoriserait-elle sa compagnie ou sa fondation à faire un don à la campagne de l'Université de Moncton?* Aucune entreprise ne s'est engagée à faire un don supérieur à 500 000\$. Il est primordial de sensibiliser le monde des affaires aux besoins de l'Université.

Tableau 9: *Quelle priorité personnelle la personne interrogée accorderait-elle à la campagne de l'Université de Moncton?* Tous les membres de la famille qui accordent une priorité élevée sont de descendance acadienne. Ceux qui ont donné une priorité moyenne sont déjà engagés dans un fonds de bourse.

Tableau 10: *La personne interrogée envisagerait-elle de faire un don à la campagne de l'Université de Moncton?* 100% des individus ont répondu qu'il ferait un don.

Tableau 11: *La personne interrogée envisagerait-elle de travailler comme bénévole durant la campagne de l'Université de Moncton?* Concernant le rôle des bénévoles, les statistiques sont encourageantes. Vingt-une personnes sont prêtes à faire du bénévolat. Ce serait le noyau de base pour une sollicitation éventuelle.

Tableau 12: *Selon la personne interrogée, quel sera l'impact des conditions économiques actuelles auprès des donateurs éventuels?* Dans la présente conjoncture économique, ce serait un facteur, mais ce n'est pas une raison de ne pas faire la campagne.

Tableau 13: *La personne interrogée pense-t-elle que le printemps 1993 serait le moment approprié pour débiter les préparatifs de la campagne?* La majorité des gens interrogés considèrent que le temps serait bon ou aussi bon qu'un autre.

La firme Ketchum recommande de fixer un objectif réaliste de 9 millions. Que la campagne devienne la priorité de l'Université. De recruter un grand nombre de bénévoles. La campagne s'adresse en priorité à la famille institutionnelle, aux diplômés et anciens de l'Université, aux sociétés, aux fondations et aux individus en nombre qualitatif établis au Québec, en particulier à Montréal, ayant une relation d'affaires localement au Nouveau-Brunswick, aux multinationales avec une présence au Nouveau-Brunswick. Élargir le bassin de donateurs. Il faudrait avoir 35% des dons en main avant de faire le lancement de la campagne. Il faudrait mettre l'accent sur l'entrepreneurship et la spécificité. Refléter le découlement des trois campus. Faire une campagne séparée pour l'Institut de leadership. Capitaliser sur le caractère unique. La phase de sensibilisation est très importante. Développer de nouveaux liens et renforcer les liens déjà existants. Faire des relations publiques pour la sensibilisation. Faire la recherche de nouveaux donateurs. Avoir une campagne échelonnée sur 5 ans. Les demandes importantes de dons devront être personnalisées. Avoir une meilleure formation des bénévoles. La phase de sollicitation est très importante. Je suggère que l'Université ait un expert-conseil. Il aidera à accroître les donateurs venant de l'extérieur de la Province.

seront les donateurs-clés. Je ne peux identifier un montant. Il faut délimiter en tant que région socio-économique.

- V. Robichaud: Concernant le tableau 6, je suis surpris de la réaction du personnel, de quelle région provenait-il?
- S. Reitz: La majorité provenait du campus de Moncton. L'entrevue s'est faite juste après l'annonce des coupures.
- V. Robichaud: Concernant le Centre d'études du vieillissement, était-ce l'opinion de l'Université, de l'extérieur?
- S. Reitz: Au tableau 2f, la famille donne une priorité assez élevée. Sur l'ensemble, les réponses sont plus mitigées. L'intérêt va plus vers l'entreprise.
- Bastien: Concernant les orientations pour les prochains 5 ans, il y a 2 faiblesses, soit la science et technologie et le côté des affaires. Est-ce que dans la planification stratégique il y a lieu d'identifier les orientations à ces égards? Comment faire face à ces faiblesses?
- S. Reitz: L'Université n'ira pas rencontrer les donateurs de haute gamme si elle n'est pas sensibilisée. En faisant une étude de marché, il y a un degré de sensibilisation à faire.
- LeBlanc: L'état actuel de l'économie est-il reflété? Est-ce que l'objectif est plus bas à cause de l'économie?
- S. Reitz: Il y a plusieurs facteurs. Il est sûr que l'économie n'aide pas. Si on prend l'aspect psychologique de la campagne, il vaut mieux fixer plus bas et aller chercher un montant plus élevé. La majorité des universités font plus attention afin de rencontrer l'objectif de la campagne.
- LeBlanc: Vont-ils baisser les objectifs à cause de la situation économique? Les 9 millions peuvent ressembler aux 7 millions de 10 ans passés.
- S. Reitz: C'est la recommandation d'un objectif que l'Université pourra rencontrer. Compte tenu de l'étude de marché, c'est notre recommandation.
- Recteur: L'objectif est réaliste. Il y a des universités qui ont fait ce genre de choses et ont dépassé l'objectif.
- Président: Il ne faut pas faire d'annonce avant d'avoir 35%?
- S. Reitz: Si lors d'une étude quelqu'un est prêt à faire un don de 500 000\$; si on a mis l'accent sur ce point, l'Université pourrait aller chercher 750 000\$. Lorsqu'il y aura 4 ou 5 dons, en plus des dons de la famille institutionnelle, cela créera un effet d'entraînement.
- Lavigne: Selon vos recommandations, le travail devait débuter en avril, est-ce

personne de l'Île du Prince-Édouard.

- S. Reitz: Nous en avons 3 ou 4 de la Nouvelle-Écosse. Nous avons une liste de gens, mais nous n'avons pu les rencontrer à cause d'un calendrier serré. En Nouvelle-Écosse, il y a un haut degré per capita de centres universitaires.

PAUSE 20 h 20

REPRISE 20 h 30

Président: Si on va voir la recommandation du Comité sur le développement, elle nous permettrait de se mettre à l'oeuvre sans faire d'annonce. L'étude de marché préparée par la firme Ketchum a été présentée au Comité. J'interprète cette recommandation dans le sens qu'on s'engage dans le processus pour se préparer. Il faut une recommandation du Conseil des gouverneurs.

**R: 03-CGV-930612**

Il est proposé par Marc Long et appuyé par Paul Collette

*"Que l'Université poursuive le processus de préparation de la campagne de financement en tenant compte d'un nouvel énoncé de besoins acceptables aux trois constituantes."*

- S. Robichaud: Est-ce que le niveau d'importance pour l'aide financière sera au 6<sup>e</sup> rang?
- Recteur: Dans l'objectif de 9 millions, il y a une part significative pour les bourses. Au niveau du Comité de la précampagne, plusieurs supportent la notion des bourses. Ces tableaux vont être utilisés pour savoir vers quelle cible il faudra aller. L'importance dans l'énoncé des besoins est qu'il y a des montants pour les bourses. La dernière fois, on avait ramassé plus que prévu.
- S. Robichaud: Il ne faudrait pas faire la même erreur de ne pas donner de suite aux donateurs.
- Bérubé: Il y a un cas où il n'y a pas eu de suivi.

Vote  
ADOPTÉ.

u n a n i m e

**10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-930121, CEX-930211, CEX-930332 ET CEX-930528**

**R: 04-CGV-930612**

Il est proposé par Yvan Bastien et appuyé par Louise Comeau

11.1 CEX-930121

Aucune résolution à être entérinée par le Conseil.

11.2 CEX-93021111.21 Nomination d'un vice-doyen**R: 05-CGV-930612**

Il est proposé par Camille Ferguson et appuyé par Achille Maillet

*"Conformément à la procédure de sélection des cadres pour la nomination d'un vice-doyen ou d'une vice-doyenne, que Roger Bourque soit nommé vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996."*

Vote  
ADOPTÉ.

u n a n i m e

11.22 Congés d'études**R: 06-CGV-930612**

Il est proposé par Paul Collette et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

*"Conformément à l'article 27 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article,*

- a) *qu'un congé d'études d'un an (1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1994) avec bourse soit accordé aux professeures et professeurs suivants:*

<i>Marielle Bossé</i>	<i>École des sciences infirmières</i>
<i>Lorraine Haché-Doucet</i>	<i>Faculté des sciences de l'éducation</i>
<i>Raynald Jean</i>	<i>Faculté d'administration</i>
<i>Denise Lamontagne</i>	<i>Faculté des arts</i>

- b) *qu'un congé d'études avec bourse de six mois, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 31 décembre 1993, et qu'un congé d'études sans bourse de six mois, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 30 juin 1994, soit accordé à Anne Lowe, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation;*

- c) *qu'un congé d'études de six mois avec bourse, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 30 juin 1994, soit accordé à Murielle G. Cormier.*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

### 11.23 Promotions

#### **R: 07-CGV-930612**

Il est proposé par Paul Collette et appuyé par Antonine Maillet

- "a) que Huques Bélanger, bibliothécaire à la Bibliothèque Champlain, soit promu au rang de bibliothécaire II en date du 1<sup>er</sup> juillet 1993;
- b) que Claude Ramsay, professeur à la Faculté d'administration, soit promu au rang de professeur agrégé et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> juillet 1991."

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

### 11.3 CEX-930331

#### 11.31 Le Monument Lefebvre

Jean-Bernard Robichaud explique que, suite à des discussions, un projet de lettre a été rédigé. Cette lettre serait signée par le Président du Conseil. Il y a deux partis intéressés par cette question, soit la Présidente de la Société du Monument Lefebvre et le Président de l'Institut de Memramcook. Le Gouvernement est intéressé à connaître la teneur de la réponse de l'Université. Le Monument Lefebvre a été transféré au Gouvernement fédéral, pour la période des travaux, et doit être retourné au Gouvernement provincial. L'Université n'est pas en mesure de prendre la responsabilité directe. On ne veut pas se prononcer à qui il devrait aller. L'Université participe à l'administration. Elle nomme trois membres au Conseil d'administration. Le sénateur Simard n'est pas satisfait de cette réponse, mais c'est son point de vue, pas celui du Comité exécutif ni de l'administration de l'Université de Moncton.

- Président: Il avait dans l'esprit de demander au ministre McKay d'attendre la réponse de l'Université avant de faire le transfert. Rien ne garantit que la Province paiera les opérations du Monument.
- Bujold: L'Université doit avoir quelque chose à dire pour la survie du patrimoine acadien.
- Recteur: Trois membres sont nommés par l'Université.
- Bujold: Quelle influence ont-ils?
- Recteur: Tout le monde veut la survie du Monument. On reconnaît la valeur

- Bourque: Il faut gagner du temps avec cela. Dans le cas d'Edmundston, on a trouvé une formule et la Province paie pour cet édifice. Ça mérite d'attendre.
- LeBlanc: La lettre dit ce que vous proposez.
- Recteur: Le Recteur fait lecture du projet de lettre. Le point central est qu'on ne peut pas rester dans le vague plus longtemps. Il faut répondre. Ce n'est vraiment pas possible pour nous.
- Président: On pourrait dire que l'Université serait d'accord à condition d'avoir du financement.
- Recteur: Si on dit oui, on va se retrouver à demander des conditions et on n'est pas capable de les assumer. Nos sentiments peuvent nous porter vers le Monument Lefebvre. Dans un document que j'ai vu, il y aurait des problèmes majeurs dans la structure de l'édifice. L'Université ne peut pas prendre des risques qu'elle ne pourra assumer à long terme. Cette information est tirée d'un document interne du Gouvernement fédéral; il s'agit d'une information privilégiée.
- Bourque: Concernant la structure, il aurait pu dire la même chose pour le Capitot. Je ne crois pas que ce devrait être un argument. Si on peut avoir le financement.
- Lavigne: Je suis d'accord avec le Recteur. On ne dit pas un non catégorique. On est mieux dans cette position. Eux pourraient arriver avec une proposition alléchante. Les gens vont probablement vouloir nous intégrer là-dedans. Ce serait mieux que de nous voir obliger de frapper aux portes pour du financement.
- Rail: Je comprends la suggestion de Paul Bourque. Il ne faut pas oublier qu'on vit dans une période de réduction. Même si on avait une garantie, cela ne veut pas dire qu'on l'aurait à tout jamais.
- VRA: On parle d'un Monument dont on se servira très peu. On ne peut comparer avec Edmundston. À Edmundston, on l'utilise. Nous avons besoin de beaucoup de choses du Gouvernement, cela voudrait dire qu'il y aurait des choses qui seraient sacrifiées au profit du Monument.
- Chancelier: C'est un patrimoine. L'Acadie n'en a pas beaucoup. On n'a pas les moyens de le perdre et il faut le dire clairement. L'Université a une mission parauniversitaire. On est là aussi pour sauver le patrimoine. Si on n'a pas le financement, il faut donner notre support moral. Il faut que le Gouvernement sente qu'on ne peut pas se désintéresser. Nous n'avons pas beaucoup de choses en Acadie. Que l'Université manifeste son intérêt.

**R: 09-CGV-930612**

Il est proposé par Édèse Bujold et appuyé par Paul Collette

*"Que le professeur Renaud LeBlanc soit nommé au poste de vice-doyen de la Faculté des sciences sociales à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1993 pour un mandat de 5 ans."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

11.4 CEX-93052811.41 CGV: mandats arrivant à échéance**R: 10-CGV-930612**

Il est proposé par Achille Maillet et appuyé par Yvan Bastien

*"Que les mandats de Dennis Savoie, Camille Ferguson et Louise Comeau soient renouvelés."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

11.42 CUM: Directrice de l'École des sciences infirmières**R: 11-CGV-930612**

Il est proposé par Marc Long et appuyé par Valois Robichaud

*"Conformément à la procédure de sélection des cadres pour la nomination d'un directeur ou d'une directrice d'école, que Michèle Trudeau soit nommée directrice de l'École des sciences infirmières pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1998."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

11.43 CUM: Vice-doyen et vice-doyenne**R: 12-CGV-930612**

Il est proposé par Camille Ferguson et appuyé par Antonine Maillet

*"Conformément à la procédure de sélection des cadres pour la nomination d'un vice-doyen ou d'une vice-doyenne."*

ADOPTÉ.

11.44 CUM: Titulaire de la Chaire d'études coopératives

**R: 13-CGV-930612**

Il est proposé par Paul Collette et appuyé par Achille Maillet

*"Suite à la recommandation du doyen de la Faculté des sciences sociales, Ronald C. Leblanc, de celle du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léandre Desjardins, et de celle de Raymond Gionet du Mouvement coopératif acadien, que la professeure Marie-Thérèse Séguin soit nommée titulaire de la Chaire d'études coopératives pour un deuxième mandat régulier, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

11.45 CUM: Directeurs et directrices de département

**R: 14-CGV-930612**

Il est proposé par Paul Collette et appuyé par Achille Maillet

*"Conformément à l'article 25 de la convention collective actuellement en vigueur entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article,*

- a) *Que Christel Gallant soit nommée directrice du Département de traduction et des langues pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996;*
- b) *Que Réal Vautour soit nommé directeur du Département de musique pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996;*
- c) *Que Theresia Quigley soit nommée directrice du Département d'anglais pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996;*
- d) *Que Maurice Rainville soit nommé responsable des programmes de philosophie pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996;*
- e) *Que Kabulé Wéva soit nommé directeur du Département des fondements et ressources humaines en éducation pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1996;*



**R: 15-CGV-930612**

Il est proposé par Valois Robichaud et appuyé par Jocelyn Savoie

*"Conformément à l'article 24.04 de la convention collective actuellement en vigueur entre l'APCUS et l'Université et conformément aux objectifs visés par cet article,*

- a) *Que Carmen Viel soit nommée chef du Secteur administration et sciences sociales pour un mandat de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1995;*
- b) *Que le mandat de Fernande Paulin à titre de chef du Secteur langue et bureautique soit prolongé d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1994;*
- c) *Que le mandat de Jacques Robichaud à titre de chef du Secteur arts, sciences et éducation soit prolongé d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1994."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

11.47 Congés d'études**R: 16-CGV-930612**

Il est proposé par Louise Comeau et appuyé par Édèse Bujold

*"Conformément à la politique de l'Université concernant les congés d'études pour les employés et employées et tenant compte des objectifs visés par cette politique,*

- a) *Qu'un congé d'études de huit mois avec bourse soit accordé à Nicole Savoie (Registrariat) pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 1993 au 30 avril 1994;*
- b) *Qu'un congé d'études de neuf mois avec bourse soit accordé à Ronald Labelle (Centre d'études acadiennes) pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 1993 au 31 mai 1994."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

11.48 Modifications à l'avenant 18**R: 17-CGV-930612**

(Voir l'annexe C, page 56)

**R: 18-CGV-930612**

Il est proposé par Yvan Bastien et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

*"Que les procès-verbaux CCJ-930211 et CCJ-930512 soient reçus."*

Vote  
ADOPTÉ.

u n a n i m e

### 13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

#### 13.1 Maîtrise en études de l'environnement

**R: 19-CGV-930612**

Il est proposé par Édèse Bujold et appuyé par Camille Ferguson

*"Le CGV recommande l'adoption du programme, qui serait mis en marche à l'automne 1994, à condition qu'une structure de financement adéquate soit mise en place."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

#### 13.2 BED (éducation spéciale): abolition du programme

**R: 20-CGV-930612**

Il est proposé par Camille Ferguson et appuyé par Antonine Maillet

*"Considérant la nécessité d'intégrer les éléments essentiels de la formation en éducation spéciale à la formation à l'enseignement;*

*Considérant que la Faculté des sciences de l'éducation étudie les mécanismes appropriés pour assurer cette intégration;*

*Le CGV recommande*

- *de mettre fin immédiatement aux admissions au BEd (éducation spéciale) et au Certificat d'éducation spéciale;*
- *de permettre aux personnes admises au BEd (éducation spéciale) et au Certificat d'éducation spéciale d'achever leurs études avant la fermeture définitive de ces deux programmes, laquelle est prévue pour septembre 1996;*
- *de faire les démarches nécessaires auprès de la CESPМ pour obtenir de l'aide financière dans le cadre des «Fonds à l'appui de la revue des programmes» afin d'assurer un perfectionnement professionnel aux professeurs.es affectés par ces changements."*

Vote Pour 19 C o n t r e 2  
ADOPTÉ.

### 14. RAPPORT DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE DOSSIER DU HARCÈLEMENT SEXUEL ET LE HARCÈLEMENT SEXISTE DANS LES TROIS CENTRES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

a pu donner une bonne visibilité au dossier par différents documents expédiés, par des rencontres avec le personnel. "Durant la dernière session, j'ai rejoint tous les étudiants.es de la première année. J'ai de plus rencontré les conseils étudiants. J'ai pu recevoir une très bonne collaboration des cadres de même que du personnel. Le Comité des plaintes est fonctionnel". Le CUM a reçu 10 plaintes en 1992 et 3 plaintes durant les trois premiers mois de 1993. Les demandes de renseignements, ce ne sont pas tous des victimes, il y a des demandes de documentation. soit 142 en 1992 et 82 en 1993. Il est bon aussi de donner une visibilité à l'extérieur de l'Université; par exemples le Club Richelieu, les associations professionnelles. Un guide d'intervention a été préparé avec la collaboration de différents services. On voulait être sûr de fonctionner efficacement. Il est trop tôt pour penser à réviser la politique. Il faut la tester encore. Il y a toujours du travail à faire au niveau de la responsabilisation. Chacun doit agir à son niveau. Cette politique est indissociable de toute autre politique de l'Université.

Monsieur le Président remercie Madame Brunelle.

- Rail: Je remercie Madame Brunelle pour le travail accompli. C'est un défi bien relevé.
- Bastien: Je pense que le fait d'avoir une politique et de l'appliquer est une prévention. Il faut poursuivre dans ce sens. Je suis bien content pour l'Université.
- Recteur: Je remercie Madame Brunelle. Elle va nous quitter. Nous n'avons pas réussi à offrir un poste à son conjoint et tous les deux ont un poste permanent au Québec. J'ai apprécié sa façon de remplir cette responsabilité dans l'application de la politique. Elle est arrivée dans un contexte difficile et la situation a été transformée.

Monsieur le Président la félicite et lui souhaite bonne chance dans son nouveau travail.

## 15. CUS: CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Armand Caron explique. Nous avons une maquette du projet de développement du CUS. Les appels d'offre ont été reportés au 17 juin. Ça donne peu de temps pour la rénovation. Ça devra déborder sur le mois de septembre. La construction va se poursuivre jusqu'au mois de septembre 1994.

Concernant le volet des installations sportives, on en a fait mention dans lettre reçue de la Province. Il y a deux éléments. Le premier est que le Gouvernement s'engage à rembourser l'Université et le deuxième est le montant de la subvention qui devrait être de 2,57 millions au lieu de 2,13 millions. C'est une erreur de parcours et ce sera rectifié. À compter du 15 septembre prochain, le gymnase sera transformé en auditorium et en salle de classe. Le futur gymnase ne sera pas près avant septembre 1996. On est en pourparlers pour faire l'acquisition de terrains. Cela devrait être complété vers la mi-juillet. Il y a des éléments qui sont conclus et d'autres en cours.

la construction à l'automne 1994, ce qui suppose de faire des démarches pour du financement provisoire. Nous croyons être capables d'assumer cela.

- Bujold: Quel sera le coût?
- Caron: 2,57 millions.
- Recteur: Demandons à Médard Collette de faire le point. Sur les projets capitaux, il y a référence au développement pour septembre 1994.
- VRA: On prévoit septembre 1994. Avant, il faut s'assurer d'avoir les 2,57 millions.
- Monsieur le Président remercie Armand Caron.

Jocelyn Savoie demande de distribuer un mémoire concernant la position des associations d'étudiants.es relativement à la question des droits de scolarité.

Le document est distribué.

Ajournement à 22 h.

**Le 12 juin 1993****PRÉSENTS.ES**

Richard Savoie, président  
 Yvan Bastien  
 Paul L. Bourque  
 Édèse Bujold  
 Gérald Clavette  
 Paul Collette  
 Louise Comeau  
 Marie-Germaine d'Entremont  
 Marcelle Fafard-Godbout  
 Camille Ferguson  
 Georgio Gaudet  
 Nicole Lang  
 Lucie Lavigne  
 Dollard LeBlanc  
 Marc Long  
 Achille Maillet  
 Antonine Maillet  
 Donald Perreault  
 Anna Rail

**PRÉSENTS.ES**

Jean-Bernard Robichaud  
 Serge Robichaud  
 Valois Robichaud  
 Jocelyn Savoie

**Invités.es**

Paul-Émile Benoit  
 Rhéal Bérubé  
 Armand Caron  
 Normand Carrier  
 Médard Collette  
 Léandre Desjardins  
 Louis Malenfant  
 Marielle Préfontaine  
 Gilles Long, secrétaire

**EXCUSÉS.ES:** Bernard Beaudin, Anne Marrec et Dennis Savoie

**ABSENT:** Laurie Boucher

**16. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT**

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 8 h 55.

**17. FORMATION INFIRMIÈRE**

Jean-Bernard Robichaud explique. Le Premier ministre a indiqué en 1991 qu'il était prêt à considérer que le diplôme d'entrée soit le baccalauréat. L'objectif fixé est l'an 2000. Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la Formation a demandé à la CESPM de faire une étude d'implantation dans cette orientation. Tous les intervenants ont été réunis, soit des représentants de la profession, de l'Université, des collèges communautaires. Le Gouvernement a reçu un rapport, lequel n'a jamais été publié. On nous a informé qu'il y avait une étude sur la main d'oeuvre paramédicale au Ministère de la Santé et des services communautaires. À la lumière de cette étude, une décision devait être prise. Le Ministère se donnait une année pour terminer cette étude. Ce rapport ne nous appartient pas. Dans l'hypothèse actuelle, certaines écoles qui donnent le diplôme fermeraient. Cette question comprend différents volets qui sont excessivement délicats. À ce moment-ci, nous sommes dans l'attente d'une décision.

• Fafard-Godbout: Est-ce que le CUSI M et le CUS vont pouvoir décerner le

- Fafard-Godbout: On va être encore coincé entre deux feux. On devrait chercher un avis, mettre un comité sur pied pour voir à ce que le baccalauréat soit offert dans les trois campus. On devrait être proactif et trouver des modalités sans ouvrir la Charte.
- Recteur: Les implications financières sont identifiées dans le rapport de la CESP. Notre approche est la même que UNB. Il faut une année pour terminer l'étude sur nos besoins d'utilisation de la main d'oeuvre. On ne peut aller plus loin maintenant.
- Fafard-Godbout: J'aimerais qu'on étudie les modalités.
- Lavigne: Les discussions avec le Gouvernement, lorsqu'il aura pris la décision, ça peut prendre du temps. Pourquoi ne pas commencer à mettre un comité sur pied et à regarder le problème qui implique l'Université et ses trois constituantes?
- Recteur: On s'est engagé dans un processus avec le Gouvernement. Il y a eu un rapport. Les partenaires n'ont pas reçu ce rapport. On ne peut le déposer. Il y a plusieurs dimensions ou éléments dans ce rapport. C'est une décision qui appartient au Gouvernement. Si on veut tenter d'avancer, il faut que ce rapport soit disponible.
- Lavigne: Il y a des avis légaux qui ont été sollicités. Ça doit vouloir dire que quelqu'un est impliqué. Il ne faudrait pas engager le Conseil à la dernière minute.
- Gaudet: Je partage les deux opinions émises. L'objectif pour l'an 2000 a été accepté par la profession et le Gouvernement. J'ai des préoccupations pour la région de Bathurst. L'Université se doit d'avoir des préoccupations pour cette région. Il faudrait avoir un mécanisme pour garder les modalités de livraison dans cette région. On a une population cible qui est sur le marché. Il faut innover pour la méthode de livraison. Il faut être en mesure de l'implanter lorsque la décision sera prise.
- Recteur: Moi, je pense que l'orientation est prise. Quand cela se fera? Ça va dépendre des implications financières dans l'ensemble de ce dossier. Nous avons participé à la démarche coordonnée par la CESP. Notre orientation est qu'on ne centraliserait pas la formation infirmière à Moncton. Nous avons trois constituantes. À savoir quelle constituante offrirait le diplôme; d'après les avis, ça pourrait demander l'ouverture de la Charte. Je ne sais pas si cet avis est définitif. Dès que nous aurons la décision du Gouvernement, de quelle façon on va procéder? La crainte d'arriver à la dernière minute n'a pas lieu d'être. On prendra le temps qu'il faudra. On fait l'objet d'une pression énorme à Bathurst. On ne peut laisser entendre à Bathurst que l'École de cette région va rester.
- Président: À partir de cette réunion-ci, on pourrait demander au Comité exécutif d'être aux aguets. Ce serait plus facile de se tenir au courant. On pourrait appeler une réunion spéciale du Conseil si on en avait besoin.

- Président: À la réunion du Conseil, en septembre, on aura un suivi à l'ordre du jour et ce sera traité au Comité exécutif.

## 18. U DE M: NOMINATIONS AU CONSEIL

Il y a deux membres, nommés par le Conseil, qui ont signifié qu'ils ne voulaient pas voir leur mandat renouvelé. Il s'agit de Dollard LeBlanc et Anne Marrec. Pour la région du Sud-Est, nous avons considérés 4 ou 5 noms. Une seule personne a été approchée et il s'agit de Jean Nadeau, directeur exécutif du Conseil économique du Nouveau-Brunswick et ancien de l'Université de Moncton. La deuxième personne doit venir de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, soit du Québec ou de l'Ontario. Nous avons identifié une liste de personnes. Tenant compte de la campagne de financement, on a approché Suzanne Lévesque, fille d'un ex-chancelier de l'Université, Jean-Louis Lévesque. Elle préside la fondation Jean-Louis-Lévesque.

### **R: 21-CGV-930612**

Il est proposé par Marc Long et appuyé par Achille Maillet

*"Que Jean Nadeau de la région du Sud-Est, et Suzanne Lévesque du Québec soient nommés au Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1993."*

- Gaudet: Trois noms de femmes ont été mentionnés. Est-ce qu'on peut avoir la raison pour laquelle on ne les a pas retenues? Il y a quand même un équilibre à faire.
- Recteur: Des trois noms suggérés, deux personnes font partie de firmes qui reçoivent des contrats de l'Université; l'autre est l'épouse d'un de nos professeurs. Ce n'est pas le jugement des personnes, mais le contexte des relations qui existent avec l'Université.
- Chancelier: En plus d'être impliquée dans la fondation de son père, Suzanne Lévesque accorde beaucoup d'importance au domaine artistique, aux levées de fonds. C'est bon d'avoir cette femme.

Vote  
ADOPTÉ.

u n a n i m e

## 19. BUDGET 1993-1994 (Voir l'annexe F, page 130)

Monsieur le Président précise que l'an passé, le Conseil des gouverneurs avait exprimé que le Comité de finance arrive avec un budget équilibré. On s'est rendu tout près, soit avec un déficit de 0.18%. Dans le budget présenté, on a prévu un fonds pour l'implantation du plan stratégique. On a essayé de maintenir, dans la mesure du possible les services existants, même qu'on a ajouté de nouveaux services: par



d'efforts ont été mis dans la préparation de ce budget. On a reçu plusieurs correspondances. Nous vivons dans une période de récession. Tout le monde doit couper. Il faut essayer de le faire tout en maintenant la qualité de l'enseignement et les services.

- Médard Collette explique. Concernant la campagne télécourrier, nous sommes rendus à 260 000\$.
- Léandre Desjardins précise que le Conseil de la langue française a été créé par le Sénat deux ou trois ans passés. On prévoit avoir un promoteur. Le Conseil a eu de la difficulté à se réunir. On a fait l'annonce du poste de promoteur pour faire la promotion du français. La sélection sera faite sous peu. La personne choisie va surtout s'occuper de présider et tenir les réunions. Éventuellement, elle prendra d'autres tâches pour la promotion du français. La proportion consacrée à cette tâche n'est pas précisée.
- Louis Malenfant explique qu'une recommandation de la planification stratégique était la création d'un Service de pédagogie universitaire dans le but de faire une éducation formative pour les professeurs.es de l'Université. Nous injecterons une somme de 35 000\$. Une personne a été choisie et y travaillera à un tiers de son temps. Elle travaillera avec les professeurs.es à la qualité de l'enseignement, sur la façon de présenter la matière aux étudiants.es.

Concernant le Service de placement étudiant, le bureau a fermé l'automne dernier. Nous avons négocié avec le Ministère. Nous avons maintenant deux personnes. Nous croyons que ce Service est essentiel afin que les étudiants.es aient des postes et que les finissants aient les meilleurs postes possibles. Un finissant bien placé peut ouvrir la porte à d'autres. Le coût global est de 90 000\$ par année.

Concernant la privatisation du Service de santé, nous avons deux infirmières à temps plein. Six médecins viennent à tour de rôle. Il y a une clinique familiale à Dieppe avec des stagiaires en médecine. On veut voir s'ils seraient intéressés à prendre le service en entier. Il y a beaucoup d'intérêt. La négociation n'est pas terminée. Les deux infirmières prennent leur retraite cette année.

- Léandre Desjardins explique que 4 postes de professeurs.es de français seront transférés de temps partiel à temps complet. L'enseignement du français aux étudiants.es qui entrent à l'Université et dont le français est insuffisant s'appelle l'enseignement de la langue française langue maternelle. Ça se fait actuellement de façon instable et avec beaucoup de temps partiel. La majorité des professeurs.es à temps partiel sont embauchés pour 8 mois et c'est financé par le Secrétariat d'État. Cette modification donnera plus de stabilité, plus de profondeur. Nous avons réussi à planifier 4 postes. Nous aurons donc une équipe pour s'occuper de ce projet.
- VRA: On parle d'un transfert de 180 000\$.
- Gaudet: Est-ce que nous allons avoir du financement du Secrétariat d'État indéfiniment?

- VRER: On a l'équivalent de 12 personnes à temps complet qui font l'enseignement du français. Dès que les ressources manqueront, on a la possibilité de réduire le personnel à temps partiel.
- VRA: On reçoit 400 000\$ du Secrétariat d'État. On s'attend que ça va être coupé éventuellement.
- Comeau: Est-ce que l'Université aurait un rôle à jouer dans la prévention au niveau des écoles?
- VRER: Deux choses se font. Premièrement, le développement d'un examen provincial qui met de la pression pour augmenter le niveau. Au niveau du curriculum du français mis en place, on devrait voir une différence à l'entrée de septembre 1994. Il se fait un travail pour diminuer l'investissement qui doit se faire.
- Quelle clientèle en bénéficie?
- VRER: À peu près tout le monde; 98% des étudiants.es passent par ce programme.
- Clavette: C'est un programme de rattrapage ni plus ni moins.
- VRER: Le premier niveau, c'est du rattrapage. Au deuxième niveau, il est important que tous fassent du français.
- Clavette: Il est dommage que le secteur public ne puisse régler cette situation.
- VRER: Je ne veux pas que le Conseil donne un regard trop critique. Les étudiants.es du Québec sont à un niveau semblable.
- Chancelier: Est-ce qu'on a une exigence linguistique dans l'engagement des professeurs.es?
- VRER: Seulement depuis quelques années. Le niveau du français est vérifié. Il y a un groupe entier de professeurs.es qui se sont organisés pour avoir un programme de perfectionnement en français à l'École de génie.
- Clavette: On reçoit le message contraire. Vous dites que les étudiants.es du Nouveau-Brunswick se comparent bien avec ceux du Québec, quelle évaluation a-t-on fait de ce programme? Depuis 20 ans, on perpétue ce programme.
- VRER: Notre université travaille depuis 10 ans sur des objectifs de formation générale pour toute la clientèle étudiante. Nous sommes en avance de ce côté. Le programme de perfectionnement en français à Moncton est là pour rester. Beaucoup d'universités anglophones font la même chose.
- Concernant le programme de retraite anticipée, Louis Malenfant explique que cela permet de sauver certains postes. Six professeurs.es prennent leur retraite. Ça va donner plus de flexibilité dans l'embauche de ceux et celles qui vont les

- VRRHAE: On regarde la nécessité de remplacer le poste, la possibilité du temps partiel. Dans certains départements, le pourcentage de temps partiel est devenu très élevé. Ça nous donne une flexibilité de trouver quelqu'un qui pourra enseigner dans d'autres disciplines où le besoin est plus grand. Nous offrons, pour les professeurs.es qui le choisissent des contrats à un tiers ou à demi-temps, avec salaire réduit.
- Collette: Ça nous permet plus de flexibilité, mais le temps partiel apporte des inconvénients. Ils ne peuvent participer activement.
- VRRHAE: Il y a aussi des inconvénients. Le professeur.e vient donner son cours et s'en va. Pour l'étudiant.e qui veut une consultation, il doit aller voir un professeur.e à temps complet. Il faut trouver un bon mélange. Je ne suis pas prêt à dire qu'on a besoin de professeurs.es uniquement à temps complet.
- Comeau: Est-ce que l'Université a une politique fixant le pourcentage de ceux venant de l'extérieur?
- VRRHAE: Non, il n'y a pas de politique.
- Gaudet: Le Service de pédagogie universitaire va être très utile. Il faut reconnaître qu'on a recruté des personnes qui ne seraient pas acceptables aujourd'hui.
- Léandre Desjardins précise que le système de traitement de l'information par téléphone pour l'inscription des étudiants.es coûtera 70 000\$. Cette amélioration éliminera les embouteillages à l'inscription. Avec l'inscription par courrier, il y avait l'inconvénient qui obligeait à avoir du personnel pour traiter le courrier en août. Ce système sera un gros avantage pour l'Université.
- J. Savoie: Y aura-t-il moyen d'informer les étudiants.es?
- VRER: Le message va être fait de façon très claire. Ce système ne sera prêt que pour septembre 1994. Il y a une inscription qui se fait en janvier et le système sera testé à ce moment-là. On verra si on est prêt pour septembre 1994.
- VRA: Éventuellement, il servira aux trois campus. À long terme, il y aura des économies.
- Médard Collette informe les membres que la rénovation et la transformation majeure des résidences Lafrance et Lefebvre est en cours. Le volume d'affaires à la cafétéria sera réduit d'environ 400 000\$; cela aura pour effet que les prix de la cafétéria augmenteront. Le budget de bourses sera augmenté. On complètera l'informatisation du Service des finances. L'édifice de la rue Massey sera rénové et transformé en résidence pour les étudiants.es.
- Au CUSLM, Normand Carrier précise qu'on ajoutera un laboratoire informatique pour les étudiants.es et le personnel. Il faut se tenir à la fine pointe. Ce projet est de l'ordre de 90 000\$. Nous aurons un employé à temps complet à la Galerie

semaine prochaine. Le financement se fera de la façon suivante: Entre 50 000\$ et 55 000\$ proviendront de la CESP; les services d'aménagement de la région fourniront 125 000\$ et la balance viendra d'un programme fédéral d'Emploi et Immigration.

- Au CUS, Armand Caron précise qu'un montant de 9 millions a été injecté pour le développement du Centre universitaire de Shippagan. Le dernier agrandissement remonte à 1968. Ce seront les étudiants.es qui seront les grands gagnants. La résidence sera fermée pour permettre l'aménagement des bureaux de professeurs.es. Cette fermeture signifie une perte de 52 000\$; donc c'est majeur. On laisse à l'entreprise privée le logement des étudiants.es. Il y a deux ou trois projets majeurs qui démarrent dans la région pour le logement des étudiants.es en ville. Concernant le bureau de l'Éducation permanente à Campbellton, nous avons embauché un agent de liaison à 3 jours par semaine. On vient d'obtenir un projet pour analyser les besoins de la région Restigouche. On vise, à long terme, un partenariat avec le Collège communautaire. Concernant le Service de santé, l'an dernier nous avions une infirmière une journée par semaine et cette année nous ajoutons une deuxième journée. On mettra en place un service d'orientation. Le budget de bourse sera augmenté de 12 500\$. Depuis l'annonce du Gouvernement, on a majoré le traitement de base des professeurs.es à l'Éducation permanente qui passe de 2 000\$ à 2 400\$. Cela nous permet de concurrencer. Ce sera le prix du marché.
- Gaudet: Est-ce qu'on s'attend de récupérer des participants avec le bureau de Campbellton?

- VRCUS: On ne peut s'attendre, à court terme, de récupérer les frais. Il y a eu augmentation des inscriptions. On reçoit des commentaires très positifs. Je suis optimiste qu'on va récupérer les frais et la qualité dans la communication.
- Gaudet: Est-ce qu'on s'attend de récupérer des fonds additionnels pour la Galerie d'art à Edmundston?
- VRCUSLM: Ça ne rapporte pas d'argent, car l'entrée est libre. C'est une dépense. Les fonds proviennent à même les subventions provinciales. Le salaire est payé à même ces fonds.
- J. Savoie: Concernant les droits de scolarité, on nous compare avec les autres universités, on n'est pas sur le même principe que les universités riches. Nos étudiants.es sont plus endettés.
- VRA: Je le donne pour fin de comparaison. Le gros du financement vient de subventions gouvernementales et l'autre partie, ce sont les droits de scolarité. C'est le système de fonctionnement des universités. Nous sommes sensibles au phénomène que vous soulevez. À Mount Allison, les étudiants.es ont des problèmes aussi, ils ne sont pas tous millionnaires. Les autres universités ont d'autres frais; par exemple, ils doivent payer 80\$ pour les laboratoires, ils payent pour le service de la bibliothèque. Les frais de résidence sont plus chers à Mount Allison. Ici, le CEPS est gratuit pour les étudiants.es.
- VRRHAE: On doit reconnaître que les étudiants.es ont accès au système de prêt-bourse du gouvernement fédéral. En 1991-92, 41% des étudiants.es de Mount Allison avaient un prêt étudiant; 59,6% des étudiants.es de St-Thomas; 60% des étudiants.es du CUM; 81,4% des étudiants.es du CUS; 51,7% des étudiants.es du CUSLM; 46% des étudiants.es de UNB et enfin 36% des étudiants.es de Saint-Jean avaient un prêt étudiant. La moyenne des prêts à l'Université de Moncton est près du maximum. Un plus fort pourcentage obtient une bourse. Pour avoir une bourse, il faut avoir le maximum de prêt. Le pourcentage des étudiants.es qui obtiennent des bourses est: 26,7% à Mount Allison; 42% à St-Thomas; 44% au CUM; 64% au CUS; 32% au CUSLM; 29,8% à UNB et 19% à Saint-Jean.
- J. Savoie: Le pourcentage est différent. Je ne trouve pas ça bon d'être comparés aux autres universités.
- VRRHAE: On reconnaît que la situation des étudiants.es est plus fragile que celle des autres universités, mais on croit qu'au cours des années on a maintenu les droits de scolarité plus bas.
- J. Savoie: Allez-vous prouver que 4.98% étaient nécessaires?
- VRA: Oui, ça va revenir.
- Président: Le Conseil nous avait donné le mandat de ne pas dépasser le pourcentage de l'an dernier.

des efforts sérieux.

- Gaudet: Si on augmentait les droits de scolarité de 5,98%, on éliminerait le déficit?
- VRA: Oui, mais on ne le recommande pas.
- Président: Notre base était de ne pas passer 5%. On finit avec 112 000\$ de déficit malgré tout cela. L'argent qu'on n'a pas, faudra l'emprunter ou que quelqu'un nous le donne. Je suis sympathique à la cause des étudiants.es. Je reconnaît le problème des étudiants.es.
- Robichaud: Les principes directeurs ont été adoptés avec la possibilité d'un gel des subventions. Les subventions ont augmenté de 2,39%.
- VRA: Je vois ton argument. S'il n'y avait pas eu de subvention, les coupures auraient été plus sévères dans les trois campus. On vous présente un budget équilibré. On a fait des coupures.
- Gaudet: On avait indiqué qu'on voulait un budget balancé. Avec ce léger déficit, ça donne le bénéfice aux étudiants.es de ne pas avoir à demander un peu plus.
- Président: Je remercie les étudiants pour le mémoire qui a bien été préparé et bien présenté.
- Gaudet: Le poste de conseillère pour le harcèlement sexuel et le harcèlement sexiste ne peut être absorbé à l'intérieur des fonctions d'un poste déjà existant? C'est lourd pour le nombre de plaintes. Je demande au Comité exécutif de regarder cela.

Il faudrait regarder les congés sabbatiques. Cela nous coûte cher.

- Président: Il faut faire attention. Il y a des droits acquis. Il faudra le regarder de façon spéciale.
- Collette: Ce sont des droits négociés à la table de négociation. Ce serait là que ça devrait être discuté.
- Fafard-Godbout: Est-ce que tous les secteurs ont coupé 4%?
- VRA: Tout le monde a collaboré.

DINER 12 h 36

REPRISE 13 h 55

- Bourque: Si on mettait les dépenses ensemble, quel serait le pourcentage en excluant les salaires? Je trouve fantastique l'analyse qui a été faite. Je vous félicite.

- VRA: Il y a eu des coupures.
- Président: Ce n'est pas 4% intégralement. On n'a pas de chiffres précis. L'exercice visait un budget équilibré.
- Bourque: Ce n'est pas 4% du budget total.
- Clavette: À la page 4, il y a de nouvelles initiatives.
- VRA: L'édifice du Centre étudiant est complété et on prévoit 80 000\$ pour l'entretien.

**R: 22-CGV-930612**

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Paul Bourque

*"Que le budget soit adopté tel que présenté."*

- Gaudet: Je félicite le Comité exécutif et Médard Collette pour la présentation du budget. On a un budget respectable qui a tenu compte des préoccupations des étudiants. L'administration a montré l'exemple en diminuant son effectif.
- Maillet: Il faudrait éclaircir plus concrètement la réponse donnée à la question de Serge Robichaud.
- VRA: Je n'ai pas les données avec moi.
- Bastien: Les facultés et écoles ont 63% du budget. Je voudrais m'assurer qu'on a pris en considération qu'on n'a pas affecté la qualité de l'enseignement et le niveau de partenariat. Je serai capable de défendre la situation budgétaire de l'Université. Ça me satisfait.
- Clavette: Dans les faits saillants, on a le Conseil de la langue française. Y aurait-il moyen de déchiquter les éléments de la planification stratégique et l'intégrer sans créer de nouveaux postes? Ça devrait faire partie intégrante. Si le Conseil de la langue française est créé, il faudra s'assurer que c'est une priorité. C'est le rôle de tous de travailler à la promotion du français.
- Recteur: J'avais prévu faire un exposé à savoir comment le budget était reflété dans la planification stratégique. Le document est repris et on identifie quelles mesures sont prises pour chacun des points. Le fait qu'on a un plan stratégique, ça nous fournit un cadre. Le document vous a été distribué. (Voir l'annexe H, page 188).
- D'Entremont: Il faut faire attention lorsqu'on parle de l'Université de Moncton comme étant la seule université francophone aux Maritimes.

- Président: Ce sera à l'ordre du jour du Conseil des gouverneurs de septembre et ce sera étudié au Comité exécutif en profondeur. On arrivera en septembre avec une recommandation.

**R: 23-CGV-930612**

Il est proposé par Lucie Lavigne et appuyé par Achille Maillet

*"Que le Comité exécutif se penche sur la représentation des étudiants.es au Comité du budget."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

- 19.1 Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada  
(Voir l'annexe I, page 199)

**R: 24-CGV-930612**

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Gérald Clavette

*"Que le budget proposé soit adopté."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

- Fafard-Godbout: Est-ce qu'on pourrait invité Lise Ouellette au Conseil des gouverneurs pour nous expliquer c'est quoi ce Centre?
- Président: En septembre, on pourrait réserver une place à l'ordre du jour.

- 19.2 Emprunts 1993-94  
(Voir l'annexe J, page 201)

**R: 25-CGV-930612**

Il est proposé par Édèse Bujold et appuyé par Paul Bourque

*"Que le Conseil des gouverneurs autorise les emprunts bancaires tels que présentés."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.



19.3 Projets capitaux  
(Voir l'annexe K, page 202)

**R: 26-CGV-930612**

Il est proposé par Anna Rail et appuyé par Yvan Bastien

*"Que les projets capitaux soient acceptés tels que présentés."*

- Gaudet: Est-ce que les fonds sont dans le budget de cette année?
- VRA: Dans la partie du haut, ce sont des projets soumis pour financement futur. Dans la partie du bas, ce sont des projets déjà en cours.

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

**20. AFFAIRES NOUVELLES**

20.1 CUM: nomination

**R: 27-CGV-930612**

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Achille Maillet

*"Que Marie-France Albert soit nommée vice-doyenne de l'École de droit pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 juin 1998."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

20.2 Administrateur émérite

Gilles Long explique que c'est une recommandation faite par le Comité de sélection. Le titre n'a encore jamais été attribué. Cette année, la Faculté des sciences de l'éducation fête son 20<sup>e</sup> anniversaire et ce serait une façon d'honorer le doyen fondateur, Yvan Albert.

**R: 28-CGV-930612**

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Antonine Maillet

*"Que le titre d'administrateur émérite soit conféré à Yvan Albert."*

Vote u n a n i m e  
ADOPTÉ.

- Lavigne: Quelle est la politique pour annuler une réunion?
- Président: Il faut une raison extraordinaire. Nous n'avons pas les recommandations financières. On espère que cela ne se répétera pas. On avait discuté de la remettre au mois de mai, mais cela n'a pas été possible.
- Recteur: On a voulu la repousser en mai, mais on n'aurait pas eu quorum.
- Monsieur le Président souligne que des membres terminent leur mandat et voudrait les remercier pour leur contribution et leur fidélité aux réunions. Il s'agit des étudiants Pierre Nadeau, Denis Pelletier et Paul Ward, des professeurs Yves Martin et Paul Collette. Les autres membres qui nous quittent sont Dollard LeBlanc et Anne Marrec.

(Applaudissements)

## 22. CLÔTURE

**R: 29-CGV-930612**

Il est proposé par Gérald Clavette

*"Que la séance soit levée."*

Vote  
ADOPTÉ.

u n a n i m e

La séance est levée à 14 h 30.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Richard Savoie, président

\_\_\_\_\_  
Gilles Long, secrétaire

**ANNEXES**